



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
16 août 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1718 \(2006\)](#)

#### **Note verbale datée du 15 août 2019, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République de Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1718 \(2006\)](#) et, conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la résolution [2397 \(2017\)](#) du Conseil, a l'honneur d'informer le Comité qu'aucun ressortissant de la République populaire démocratique de Corée n'a été autorisé à séjourner temporairement en République de Serbie pour y travailler depuis l'adoption de la résolution, le 13 juin 2019. En conséquence, aucun ressortissant de ce pays n'a été rapatrié au cours de cette période.

---

